

CHARTRE DE RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTAL



SOMMAIRE

Introduction	04
Réductions des consommations	05
Gestion responsable des déchets	06
Déplacements et transports	07
Droits de l'Homme	08
Droits du Travail	09
Initiatives Sociales	10
Lutte contre la corruption	11

INTRODUCTION



INTRODUCTION

- ✓ Fondée en 2005, à Paris, I-TRACING est une société de conseil technique, d'ingénierie et de services managés spécialisée dans le domaine de la sécurité et de la traçabilité des informations. I-TRACING est une Société par Actions Simplifiées (SAS) en très fort développement (croissance de 2011/2010 de 40%, 2010/2009 de 70%, 2009/2008 de 47% ...), capable d'apporter une réponse complète aux nouveaux enjeux de la sécurité internet et de la traçabilité des informations
- ✓ Egalement sensible aux enjeux environnementaux et sociaux, I-TRACING est aujourd'hui signataire du Pacte Mondial des Nations Unies et met en œuvre des actions concrètes afin de répondre à ces enjeux et respecter ses engagements
- ✓ La Charte de Responsabilité Sociétale et Environnementale présente la politique de développement durable d'I-TRACING, les plans d'action ainsi que les objectifs futurs à atteindre. Les initiatives de l'entreprise sont classées selon trois piliers du développement durable : l'environnement, le social et l'économique.

1-REDUCTIONS DES CONSOMMATIONS

- ✓ Afin de réduire les impressions, diminution du nombre d'imprimantes personnelles dans la société. Installation d'imprimantes partagées pour tous les salariés (une couleur, deux noir/blanc)
- ✓ L'activité se fait par envoi électronique, pas d'envois support papier au niveau des phases commerciales et de projets, sauf souhaits explicites de la part des clients. Dans les cas nécessitant un envoi papier, le but est de limiter son utilisation avec l'impression recto-verso par défaut.
- ✓ Nous incitons la réduction des consommations papiers avec par exemple des messages de fin de mails du type « Agissons pour l'environnement, n'imprimez ce mail que si vous en avez l'utilité »
- ✓ L'utilisation des gobelets en plastique est réduite par l'usage de tasses réutilisables et distribuées aux salariés. Depuis l'année 2015, les cafés pris sans gobelet sont à 13 centimes au lieu de 15 centimes avec gobelets
- ✓ Pour diminuer la consommation d'électricité, les lumières des bureaux et des lieux communs sont éteintes automatiquement le soir, il n'y a pas d'éclairage des bureaux la nuit. De plus, un système d'éclairage adaptatif et individuel à chaque salle / bureau a été mis en place.

2-GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS

- ✓ Les piles usagées sont collectées et triées
- ✓ Les papiers imprimés non utilisés sont réutilisés comme brouillon.
- ✓ Pour les ordinateurs, ils sont renvoyés aux constructeurs qui les recycle conformément à la réglementation en matière de déchets technologiques dits DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)
- ✓ 100% des cartouches d'encre usagées sont récupérées par le fournisseur

3-DEPLACEMENTS ET TRANSPORTS

- ✓ Pour lutter contre les rejets de gaz à effet de serre, les déplacements sont évités quand cela est possible, I-TRACING dispose de matériel permettant les téléconférences et web conférences.
- ✓ Dans le but d'encourager les déplacements en transports en commun, I-TRACING assure le remboursement à 50% des abonnements.
- ✓ De plus, les déplacements des commerciaux pour les besoins de l'entreprise se font en priorité en transport en commun.

4-DROITS DE L'HOMME

- ✓ I-TRACING emploie des « salariés âgés » (de plus de 45 ans). Entre 2014 et 2015, il y a eu une augmentation de 50% du nombre de salariés Séniors
- ✓ L'embauche des femmes est un enjeu important dans la politique d'I-TRACING, cependant la spécificité du métier fait que les ingénieurs télécoms, informatiques et sécurité sont majoritairement masculins
- ✓ I-TRACING accueille des stagiaires et des étudiants en alternance au sein de son entreprise. Une fois ces contrats étudiant terminés, nous privilégions la proposition d'un contrat en CDI, nous n'avons actuellement aucun contrat en CDD.
- ✓ I-TRACING mène une démarche d'embauche et d'insertion des personnes handicapées et s'engage à ne pas rejeter les candidatures de personnes RQTH. Pour ce faire, nous communiquons dans nos offres d'emploi la possibilité d'accueillir des personnes RQTH et publions régulièrement des annonces de recrutement sur les Cahiers Du Handicap (CDH), magazine officiel du recrutement et de l'insertions professionnelle du personnel handicapé.
- ✓ 100% des salariés présents depuis plus d'un mois ont accès au PEE de l'entreprise.

- ✓ I-TRACING respecte la liberté d'association et reconnaît le droit de négociation collective.
- ✓ Nous nous efforçons de créer un terrain de travail favorable au bien-être de nos collaborateurs, au développement de leurs compétences personnelles et professionnelles et à la cohésion au sein de la société. Une équipe de délégués du personnel a été élue en 2011.
- ✓ L'équipe rencontre tous les mois le directeur général pour discuter des problématiques des salariés. Un compte rendu de chaque réunion est diffusé à tous les salariés par mail.
- ✓ I-TRACING lutte également pour l'abolition du travail des enfants et toutes formes de travail forcé.

6-INITIATIVES SOCIALES

- ✓ Le respect des salariés d'I-TRACING implique un engagement fort concernant le suivi des projets professionnels de nos ingénieurs et consultants, leur montée en compétences, leur sécurité et la reconnaissance de leur travail.
- ✓ Pour ce faire, I-TRACING, au travers de sa politique RH, a déployé un parcours d'intégration des nouveaux collaborateurs, tel que le livret d'accueil, un rapport d'étonnement et un système de parrainage.
- ✓ Un effort tout particulier est fait sur la formation : I-TRACING mise sur le développement des compétences de ses collaborateurs et consacre un budget significatif à la formation. Pour accroître les capacités de chacun, accompagner les évolutions professionnelles et développer de nouvelles compétences nécessaires à la mise en œuvre de nos projets, plus de 43000€ ont été, en 2015, consacrés à la formation professionnelle, soit une augmentation de 25% par rapport à l'année 2014.
- ✓ Une matrice de compétences est régulièrement mise à jour pour chaque salarié et son intérêt pour ses missions. Des entretiens individuels avec leur manager ont lieu chaque année pour chaque salarié. De plus, chaque mois, les salariés en missions reçoivent la visite de leur manager afin d'assurer un suivi régulier.
- ✓ Nous avons mis en place les entretiens professionnels depuis début 2016, ayant pour objectif de dresser un bilan des formations suivies et d'étudier les perspectives d'évolutions professionnelles des salariés.

7-LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- ✓ I-TRACING s'engage à lutter contre la corruption, la pratique de « pot de vin » ainsi que l'extorsion de fonds.
- ✓ Les moyens d'échange avec les clients et les partenaires de l'entreprise sont électroniques ou sous forme de documents électroniques ; les échanges sont ainsi tracés, horodatés et conservés.
- ✓ Dans la sélection de nos prestataires nous avons à cœur de réaliser des choix objectifs en comparant la qualité et le prix des prestations proposées. Nous faisons systématiquement établir plusieurs devis selon un cahier des charges prédéfini et identique pour tous les fournisseurs potentiels consultés.
- ✓ De plus, dans le recrutement, nous avons défini un code de conduite où nous ne favorisons pas un candidat par rapport à des critères subjectifs, nous nous attachons à rester objectifs et impartiaux.



MERCI